

Bourseville

Infos

Novembre 2015



EDITO

Vous avez été nombreux , pendant toute la matinée du samedi 19 septembre 2015 , à venir à la Mairie rencontrer vos élus pour échanger sur la situation des communes comme la nôtre confrontées aux décisions de réduction des dotations des pouvoirs publics.

Nous avons pu discuter directement et librement, et la plupart des Boursevillois présents ont signé la pétition visant à attirer l'attention de nos élus nationaux.

Comme vous le savez, la commune ne tourne pas le dos aux économies, bien au contraire. Mais chacun peut comprendre qu'il n'est pas facile, dans le même temps, de devoir faire face à des dépenses nouvelles imposées comme l'organisation des activités péri-scolaires, les nouvelles normes d'accès des locaux pour les personnes handicapées, etc...et d'avoir des dotations en baisse.

Je remercie sincèrement les Boursevillois et Boursevilloises qui ont pris un peu de leur temps pour cette démarche, c'est le signe d'un intérêt pour notre village.

Le Maire, Jean Michel Flachet



Au sommaire

Conseil municipal du 26 Octobre 2015

page 2

A vos Agendas

page 5

Etat civil

page 5

Chc'oin Picard

page 6

Les Images

page 6

... Fin d'année 2015 : Le conseil municipal a décidé de renouveler le concours d'illuminations de Noël ! ... Remise des prix lors des vœux du Maire début 2016 !

Conseil Municipal du 26 octobre 2015

Absent(es) excusé(e)s: Mme Migeot (pouvoir à Mme Roques), Mr Caux (pouvoir à Mr Duret) Mr Dubuc (pouvoir à Mr Desprez, Mr Richard . Mme Boucher présente à compter de 18h45 et Mr Cantrelle 18h50. Compte rendu du Conseil municipal du 15 Septembre 2015 : Mr Flachet précise que dans la mesure où les membres du Conseil ont eu la possibilité de prendre connaissance du compte rendu par le bulletin d'information, la réglementation permet de se dispenser de refaire une lecture complète en séance. Après avoir résumé les chapitres essentiels, aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté.

1)Local club

Lors de la dernière réunion, il avait été décidé de faire réaliser une **expertise par le cabinet Rouèche sur la faisabilité du remplacement de la toiture sur les structures actuelles**. Il ressort de cette expertise que **tout remplacement de toiture est impossible**, que ce soit en bac acier (7kg au m2), en panneaux sandwich (14 kg au m2), en zinc (16kg au m2). Les composants de l'ancienne toiture ne sont par ailleurs plus commercialisés. En effet, dans tous les cas, les contraintes sont dépassées, et un calcul avec les valeurs estimées et la réglementation actuelle montre une instabilité de la structure en cas de chargement total en neige et forte rafale de vent. Pour pouvoir continuer à exploiter le local, **une nouvelle structure doit être réalisée** et posée sur un mode de fondation indépendant. Le Maire indique que dès lors, **nous sommes devant un choix** : soit raser le bâtiment, aménager et sécuriser l'emplacement (étanchéité, accès au sous sol) et aménager une aire de repos, notamment pour les familles attendant les enfants à la sortie de l'école, soit reconstruire un bâtiment complet. Dans cette hypothèse, il faudra bien entendu trouver les financements extérieurs, prenant appui sur l'accueil des activités périscolaires par exemple.

La discussion s'engage au sein du conseil sur les différentes hypothèses. Il en ressort que même en ayant une partie des installations réalisées par une main d'oeuvre bénévole, comme par exemple l'électricité, **le coût d'une nouvelle construction sera très important**, dans la mesure où il faut que ce nouveau local puisse accueillir du public. Pour prendre la mesure du problème, il faut nécessairement savoir quel est l'ordre de grandeur d'un tel investissement. J M Flachet indique que le Cabinet Rouèche peut réaliser une mission **d'étude préliminaire**, avec une esquisse et une enveloppe budgétaire, qui nous permettrait de prendre une décision en toute connaissance de cause. Il indique que ce travail aura un coût de 1500 euros, qui correspond à l'ordre de grandeur du prix de notre balayeuse qui va être mise en vente dès maintenant.(C'est Mr Duret qui se charge de la vente). Sachant que toute décision ne peut être prise sans ces éléments, **le conseil décide à l'unanimité de faire réaliser cette estimation avec chiffrage de différentes solutions possibles pour le bâtiment et estimation de la solution de suppression du bâtiment.**

2) Attribution du logement Mairie

Après information des Boursevillois, il ressort que **4 candidatures ont été enregistrées** pour la location du logement Mairie, laissé vacant après le départ de Mr Méresse. Il s'agit de Mme STARZYK Romy, de Mr LECLERC Grégory, de Mme LEGRAND Elisabeth, et de Mme LANGLET Lucie. Le Maire rappelle aux conseillers qu'après avoir eu les informations sur les candidatures, il revient au conseil de se prononcer.

Suite au vote organisé à bulletin secret, la location du logement est attribuée à Mr Leclerc Grégory (9 avis favorables, pour 3 avis pour Mme Starzyk et 1 avis pour Mme Legrand).

3) Agenda d'accessibilité programmée (AdAP)

L' « agenda d'accessibilité programmée » **concerne les mesures visant à permettre à toutes les personnes ayant différentes formes de handicap d'accéder à tous les lieux recevant du public.**

Mr Flachet indique que ce dossier n'est pas nouveau, puisque la « loi handicap » date de Février 2005. En 2012, la commune avait fait réaliser un premier diagnostic par un cabinet spécialisé de Lille, qui avait porté sur la Mairie et la Bibliothèque. Aucune suite n'a été donnée sur ce dossier, suivi alors par le 1^{er} Adjoint, et nous avons même perdu la trace du contenu de ce diagnostic, réalisé à l'époque pour un montant de 500 euros. Le Maire regrette cette situation qui nous a conduit à devoir aujourd'hui reprendre les choses, alors même que les délais pour la démarche sont légèrement dépassés et que nous sommes sous la menace, certes théorique, d'une amende de 5000 euros.

Il donne ensuite la parole à Mme Roques qui a repris le dossier, avec l'appui de M Desprez.

Mme Roques donne les grandes lignes du dossier, qui est complexe, et les différentes actions entreprises qui passent par une demande de délibération de la part du Conseil.

-Lors d'une réunion de la CCVI, il a été rappelé **que les communes devaient réaliser un agenda d'accessibilité programmée**, c'est-à-dire un calendrier de réalisation dans le temps des différents aménagements et travaux, et qui concerne tous les lieux qui peuvent accueillir du public : chez nous : la mairie, le centre socio culturel, les écoles, la cantine, la bibliothèque, les vestiaires du terrain de foot, le local-club s'il était ré-ouvert. Si l'agenda n'était pas réalisé, une demande de prorogation du délai de dépôt devait être adressée au Préfet.

-Nous avons dès lors en urgence envoyé **un courrier au Préfet**, en l'informant que cette demande de prorogation serait envoyée rapidement.

-Dans le même temps, Mme Roques a retrouvé l'entreprise qui avait réalisé le diagnostic en 2012, et elle a pu **recupérer notre dossier via internet.**

Au passage, pour que chacun mesure bien à quoi conduisent l'application de ces normes, l'estimation des travaux pour la Mairie était de 33 500 euros et pour la bibliothèque de 13 500 euros !

-Il nous faut maintenant remplir le dossier de **demande de prorogation pour obtenir un délai** dans la mise en place, et faire faire un diagnostic complémentaire car il est évident que des équipements comme le centre socio culturel, les écoles,... doivent figurer dans le diagnostic. L'appui de la CCVI nous permettrait d'obtenir une remise de 700 euros, limitant le coût du diagnostic à 3000 euros TTC. Il restera bien entendu ensuite la réalisation du calendrier de travaux qui se monte à 7000 euros. Tout cela avant de commencer la réalisation progressive des travaux eux-mêmes, qui pourront s'étaler sur plusieurs années...

- **L'importance de ces chiffres**, qui si l'on devait réaliser l'ensemble, conduirait vraisemblablement largement au delà de 100 000 euros, peut être 200 000 suscite naturellement **des interrogations et des incompréhensions de la part des membres du conseil.**

-Mme Roques rappelle que nous avons la possibilité de **demande un délai**, jusqu'à trois ans, pour réaliser l'agenda, pour des raisons financières et techniques, ce que nous allons faire.

M Desprez indique que nous mettrons en avant pour demander ce délai, comme nous l'avons déjà fait dans la lettre au Préfet, **la situation financière de la commune** : le Préfet qui aujourd'hui au nom de la puissance publique nous demande d'engager toutes ces dépenses nous alertait l'année dernière sur la situation d'endettement de la commune et la nécessité de réduire les investissements !

De la même façon, nous mettrons en avant que **nous ne pouvons pas nous lancer dans des dépenses concernant certains locaux**, comme par exemple l'école, alors que par ailleurs le Rectorat peut nous imposer, comme il l'a fait cette année, la fermeture d'une classe sans que nous ayons notre mot à dire.

JM Flachet remercie Mme Roques de son intervention sur ce dossier, passée et à venir. Il indique que nous nous fixerons des priorités. Il compte prendre un contact avec la Préfecture pour l'alerter sur les problèmes que nous rencontrons sur cette inflation de normes, quel que soit notre souci de travailler, étape par étape, pour faciliter l'accès des handicapés. Bourseville n'est d'ailleurs pas la seule commune dans ce cas.

La proposition de délibération sur la demande de prorogation et sur la décision de réaliser le diagnostic, en consultant deux organismes, est lue en séance. Elle est adoptée à l'unanimité de votants : 14 pour, 0 abstention, 0 contre.

4) Questions diverses

- Illuminations de Noël : Le Conseil est d'accord pour remettre en place les illuminations de la commune. Mr Roques continuera, à titre bénévole, la restauration des guirlandes récupérables, avec l'appui de Mr Cantrelle. Il est décidé également de renouveler le concours d'illumination des maisons individuelles, entreprises et associations, qui avait eu du succès l'année dernière, pour continuer à donner un air de fêtes à notre village en fin d'année.

- Fuite d'eau dans la cour de l'école : Mr Delbarre fait le point : la fuite, sur le conduit enterré d'alimentation de l'école, a été difficilement identifiable. La perte était d'environ 900 litres à l'heure. La CCVI est intervenue pour les travaux, qui ont nécessité de refaire une tranchée dans le revêtement, de l'accès Mairie à la cour de l'école. Si la main d'oeuvre et le matériel ont été pris en charge, nous devons supporter le coût des matériaux. Mr Delbarre a pris contact avec Véolia pour obtenir un geste commercial sur la consommation, le SIEP a été alerté également. La canalisation, vétuste, a dû être naturellement remplacée et remise en place dans les normes.

- Re-négociation des emprunts : M Desprez informe le conseil qu'il a un nouveau contact avec Groupama-Banque pour étudier encore une fois la faisabilité d'un rachat de nos deux prêts de 2011 et 2013 à 3,59% et 4,04% de taux d'intérêts. Il tiendra le Conseil informé pour une éventuelle décision. Nous serions sur un taux à 2,30%, mais le coût du rachat anticipé des 2 prêts est tel qu'il en vient à consommer la quasi totalité des gains que l'on peut faire grâce au nouveau taux d'intérêts. Affaire à suivre, dans le cas où Groupama-Banque nous confirmerait son offre, ce qui n'est pas encore fait.

- Information du SIEP (Syndicat des Eaux de Picardie) : Le Maire donne lecture d'une information transmise par le Président du SIEP, Mr Dentin. Il apparaît que si le volume total produit est d'environ 1 million 700 000 m³, le volume mis en distribution n'est que d'environ 1 million 300 000 m³. La différence, qui est très importante, est le résultat des pertes sur le réseau. La loi sur l'eau fixe la norme de perte à 15%, alors que sur notre réseau local, elle est de près de 25%, ce qui montre bien les problèmes de vétusté et la nécessité de travaux importants sur les canalisations. Le syndicat fait également une sensibilisation sur les 16 800 m³ qui sont consommés sans comptage ; les Sapeurs pompiers du secteur sont concernés et doivent être sensibilisés, ce qui sera fait à Bourseville.

- Opération Brioches : Mme Holleville informe le Conseil du résultat de « l'Opération Brioches » : 690 euro ont été récoltés au bénéfice des « Papillons Blancs », ce qui est un bon résultat, avec cependant peu de participants du Conseil. Le Maire regrette qu'il n'y ait pas eu plus d'implication des élus dans cette opération. Elle remercie les volontaires qui ont apporté leur concours et les habitants qui ont participé.

- Liaison Internet de l'école : Mr Cantrelle signale qu'il n'y a pas de liaison, seul le téléphone fonctionne. Mme Roques indique que Mme Testu n'avait pas fait part d'un besoin pour

l'installation de la box. Elle demandera à Mr Roques d'intervenir bénévolement, comme il l'avait fait pour la Mairie.

-Trou dans la chaussée rue d'Abbeville : Mr Cantrelle signale la dégradation. Mr Delbarre l'a constatée, et le trou sera rebouché pour la sécurité. Plus globalement sur cette question, Mr Flachet indique qu'il a déclenché, après de multiples contacts, une réunion le 17 novembre prochain avec tous les acteurs concernés : Le bureau d'ingénierie, l'entreprise Demousselle, l'entreprise Colas, la FDE (Fédération pour l'Energie de la Somme), les pépinières de Dury. Il n'est pas admissible que sur des travaux neufs, on soit obligé de casser le revêtement pour faire un branchement électrique, alors que les plans prévoient que les fourreaux devaient passer à côté de la chaussée. Il faut clairement déterminer la responsabilité, car le problème va se reproduire pour les autres branchements.

-Elections Régionales : Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures, les dimanches 6 et 13 Décembre prochains.

oooooooooooooooooooo

Rectificatif : A la bibliothèque, les lectures et prêts de livres aux enfants ont lieu le mardi et non le mercredi, comme cela avait été indiqué dans le bulletin précédent. Avec nos excuses ... !

Nouveau Rappel : Evitons de stationner sur les trottoirs !

oooooooooooooooooooo

A vos agendas !

Le 7 Novembre : Repas des anciens combattants

Le 15 Novembre : Sainte Barbe

Le 22 Novembre : Bourse aux jouets organisée par « Les Loupiots »

Le 28 Novembre : Soirée Beaujolais organisée par Le Bel Age à 19 h 30

Le Vendredi 4 Décembre : Téléthon

Le 6 Décembre : Cérémonie Hommage Guerre d'Algérie et combats Maroc-Tunisie

Le 13 Décembre après midi : Fête de Noël de l'école

Elections Régionales en vue de désigner les représentants de la future Région composée de la Région Picardie et de la Région Nord Pas de Calais.

1^{er} tour le dimanche 6 Décembre

2^{ème} tour le dimanche 13 Décembre

Ouverture du bureau de vote à la Mairie de 8 h à 18 h

Etat civil

Naissances

LEGER Loanne, le 14 Septembre 2015

Décès

HENIN Thérèse, le 14 Septembre 2015

Ch'coin Picard

Encore un petit dicton picard : « Quand qu' in beudet y fouét à s'meude, ch'est l'mitan dé s'noriture » : « Quand un baudet fait à sa mode, c'est la moitié de sa nourriture » Est-ce que cela ne veut pas dire que laisser à chacun sa liberté de penser et d'agir comme il l'entend, c'est tout aussi essentiel que la satisfaction de ses besoins matériels ? A méditer.... Sauf si on pense que ça n'est valable que pour les ânes... (rappel pour les jeunes générations : un baudet=un âne)

oooooooooooooooooooo

Les images



***Polyméto à l'honneur : savoir faire industriel et œuvres d'art
We des 3 et 4 et 10 et 11 /09***

***Contes musiques et chants à l'église le 20 /09
avec l'Association ND des Anges***



Familles Rurales et le Bel Age : Semaine bleue : le 15 / 09 . Contes en Français et en Picard : avec Jean Mary Thomas



***Affluence au repas après la marche gourmande
le 18 / 10***



***Assemblée Générale « des Loupiots »
le 9/10***

oooooooooooooooooooo

Bourseville Infos est réalisé par la commission communication : JM Flachet, M Desprez

C Roques, G Holleville, C Delbarre, F Duret, D Dubuc

Tous les bulletins peuvent être consultés sur le site de la commune : www.mairie-bourseville.fr

IPNS